

ÉTATS-CIVILS

908. — Gratiotka (action) de 575 à 550; (part) de 1700 à 1175. — Financière des Pétroliers (actions) de 470 à 450. — France-Polonaise (actions) de 321 à 300. — Génie (actions) de 720 à 700. — Géodis (actions) de 742 à 700. — Gomme des Pétroliers du Nord (actions) de 970 à 800. — Palau (part) de 650 à 532. — Park (part) de 370 à 300. — Ratocym (action) de 616 à 610. — Région (actions) de 135 à 228. — part de 3170 à 3150. — Waakwari (actions) de 725 à 700. — Zerg (part) de 350 à 300. — Alexander (action) de 2250 à 200.

Actions de Peugeot de 730 à 717. — Chasseray (part) de 100 à 90. — Compagnie de la Côte d'Or et de la France de 724 à 720. — Embellissements Ardois de 2150 à 2125. — Lille-Bommes et Colombes (parties) de 1000 à 950. — Longwy de 1082 à 1000. — Bataille Maritime transport de 464 à 456. — Stéphonierie de 670 à 619. — Ainsi à 950. — Bruxelles à 2170. — Fazey à 460. — Mines du Bluyard à 361. — Forges et Acieries de Nord et de l'Est, à 600.

Lille, 4 mai 1921.

Marché un peu plus calme que précédemment, mais comportant néanmoins de bonnes transactions.

Nos Charbonnages restent soutenus, mais ne paraissent pas décidés pour le moment à partir. Pétrolières toujours plus actives et en bonne tenance.

Bourse de l'action Milao et la part, que beaucoup s'accordent à trouver trop dépréciées. Kuhlmann fait bonne contenance.

Banque ROBERT,

4, rue Nationale, Lille (au 1er étage). Médaille d'or à l'Exposition internationale de Lille.

MARCHÉ DES CHANCES À PARIS du 4 mai

London, 30,00%; New York, 12,65%; Berlin, 10,5%; Belgique, 1,00%; Amsterdam, 2,6%; Paris, 1,76%; Hambourg, 4,45%; Italie, 6,5%; Norvège, 1,90%; Prague, 17,7%; Roumanie, 20,5%; Suède, 2,97%; Suisse, 2,23%.

Convois Funèbres

M. Pierre-François-Gaston BONNET, père mort à Roubaix, le 1er mai 1921, à l'âge de 57 ans, dans l'hopital et Service soignants le samedi 7 mai, à 9 heures 15, en l'église Ste-Eustache. Assemblée à la maison mortuaire 108, rue de Lainoy.

Demandes de marques de deuil à l'eglise Ste-Eustache, 108, rue de Lainoy.

TOURCOING. — Naissances du 4 mai. — Maurice Dufour, 10, rue Chevalier, 17; Robert Gobert, 10, rue Desfossé, 10; Marcel Vannieuwenhoven, 10, rue Gaudin, 10.

CROIX. — Naissances : — Jacques Hago, rue du Croisic, 33; — Germaine Poupe, rue Hache, 10.

Douai. — Pierre Simon, 55, av. avenue Hamart, 8.

LYS. — Naissance : — Egon (H.-E.) de Germinal, Alard, épicier-chimiste, 15, rue Victor-Hugo, 10; — Jeanne, 142, rue de la Paix, 10; — Albert Willems, tailleur de lames, 10, rue des Taxis-Bourgeois, 10; — Marguerite Lemaire, 10, rue Blanche, 10.

L'Artérogène se vend 15 francs la boîte (france 15 fr., 55), tout entre 1 mois.

Dépôt général : Laboratoire de l'Artérogène, 4, avenue des Phoenix, Nice, qui envoie gratuitement la notice sur demande.

Dépôts : A Roubaix : Ph. Corbeaux; Ph. Delphine; Ph. Deroubaix; Ph. Gérard; Ph. Verhaghe. — A Tourcoing : Ph. Boyaval; Ph. Jean Fivet; Ph. Maselot.

TOURCOING. — Naissances du 4 mai. — Maurice Dufour, 10, rue Chevalier, 17; Robert Gobert, 10, rue Desfossé, 10; — Marcel Vannieuwenhoven, 10, rue Gaudin, 10.

En dessous, greiner, coup, pince, pompe, cabinets d'assise, gaz.

Libre d'occupation.

MISE À PRIX

Outre les classes et groupes, il existe un autre type de charges, celle que M. JASPER nous a fait faire au Tribunal de Lille. Il consiste à prendre en charge les embûches se roulant devant les immeubles à Paris suivantes : adjudication de la partie d'abattement, et dans ce cas, il est dominé par le droit, mais résiduel de fait, séparé de la partie, que de la clause de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Il commence par : A. B. C. gardi à moi. D. E. F. meublé à moi. G. H. I. vendu à moi. L. M. N. vendu à moi. T. U. Z. vendu à moi. T. U. Z. vendu à moi. De 2 à 3 mois.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Roubaix, rue Principale, 65, présente une telle charge, mais bien différente de celle de la partie de la charte.

Le monsieur Jules RIGOLLE, dompteur et débiteur à Rou